



les **TERRITOIRES**
— *innovent*
POUR
UN FONCIER
RESPONSABLE



L'Etat en région, la Région Bretagne, l'EPF de Bretagne et la Banque des Territoires vous invitent à une rencontre de partage d'expériences sur la mobilisation responsable de la ressource foncière au service du développement en Bretagne, avec pour thématique :

Inscrire le foncier dans la stratégie de développement durable de son territoire

organisée **Lundi 07 Décembre de 14h à 17h, en visioconférence**

Accueillir des habitant·e·s, développer des emplois ... autant de stratégies de développement qui influent et doivent s'appuyer sur une approche responsable de la consommation foncière.

En effet, si le foncier est le support de tout projet, il constitue une ressource limitée qu'il convient d'employer avec discernement au service d'un projet de territoire. Gérer et maîtriser la ressource foncière dans le temps, nécessite une stratégie foncière anticipatrice et volontariste.

- 14h00 Connexion et accueil des inscrit.e.s
- 14h15 Contexte et enjeux du foncier en Région Bretagne
- 14h30 Bâtir une politique foncière intercommunale pour un développement territorial équilibré - Témoignage de la Communauté de Communes Val d'Ille d'Aubigné
- 15h00 Intervenir sur le foncier privé ? La requalification d'un site industriel, par la commune de Guipel
- 15h30 Le foncier comme levier d'actions pour le projet global de dynamisation du centre bourg par la commune de Le Saint
- 16h00 Echanges avec les participants en ligne et clôture (16h30)

Ce programme est susceptible d'être modifié.

[Pour vous inscrire à cette rencontre organisée intégralement à distance et obtenir le lien de connexion individuel, veuillez cliquer sur le lien suivant et remplir le formulaire en ligne : Je m'inscris !](#)

« **Les Territoires innovent pour un foncier responsable - Inscrire le foncier dans la stratégie de développement durable de son territoire** » est le premier rendez- vous d'un cycle de 5 rencontres organisé par l'Etat en région, la Région Bretagne, l'EPF Bretagne et la Banque des Territoires.

